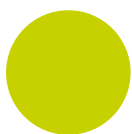


BILAN 2008



AQUITAINE



La qualité bactériologique



LA NORME:
Limite de qualité : absence dans 100 ml d'Escherichia coli et d'entérocoques.

■ L'eau destinée à la consommation humaine ne doit pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes (bactéries, virus) ou de parasites constituant un danger potentiel pour la santé des personnes.

Des limites de qualité sont fixées pour les germes indicateurs de contamination fécale, faciles à mettre en évidence (Escherichia coli et entérocoques). Leur détection révèle la présence possible d'organismes pathogènes et rend l'eau non conforme. Les références de qualité concernent d'autres indicateurs bactériologiques (bactéries coliformes, bactéries sulfite-réductrices y compris spores, germes aérobies revivifiables).

La qualité bactériologique de l'eau distribuée est évaluée selon la proportion d'analyses non conformes (NC : % d'analyses non conformes par rapport au nombre total d'analyses). Pour les petites UDI (moins de 500 habitants) pour lesquelles la fréquence de contrôle est faible, ce bilan s'appuie sur les résultats d'analyses des années 2006, 2007 et 2008. Pour les UDI plus importantes (plus de 500 habitants), seule l'année 2008 a été prise en compte.

Les classes de qualité représentées sur les cartes sont ainsi définies :

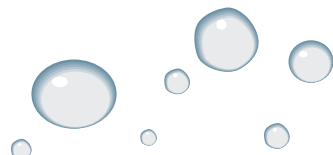
- **NC ≤ 5 %** : eau de bonne qualité
- **5 % < NC ≤ 20 %** : contamination ponctuelle
- **20 % < NC ≤ 35 %** : contamination fréquente
- **NC > 35 %** : contamination chronique

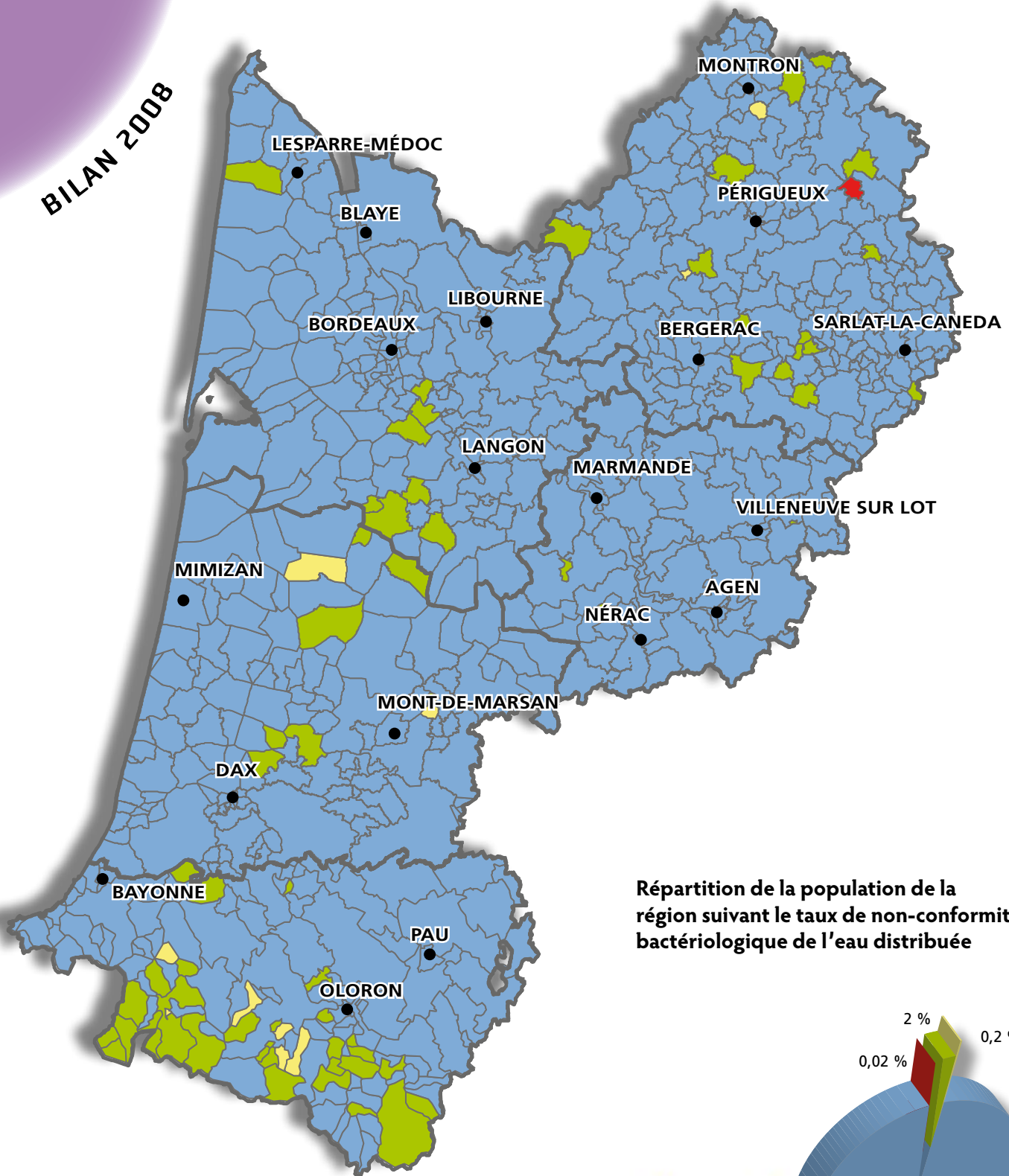
Les causes d'une mauvaise qualité microbiologique

■ Les eaux peuvent, selon leur origine, véhiculer plus ou moins de micro-organismes. Les traitements mis en place sont adaptés à la qualité des eaux afin de délivrer une eau de bonne qualité.

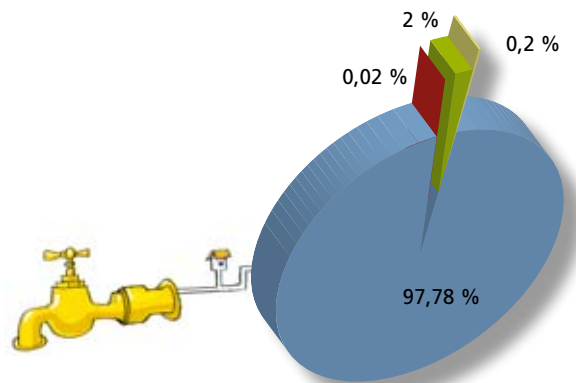
Les non-conformités bactériologiques des eaux distribuées peuvent avoir plusieurs origines :

- une pollution chronique ou accidentelle de la ressource en eau non maîtrisée,
- l'absence ou un dysfonctionnement des installations de traitement,
- une altération de l'eau distribuée (réservoirs, canalisations, retours d'eau, etc..).

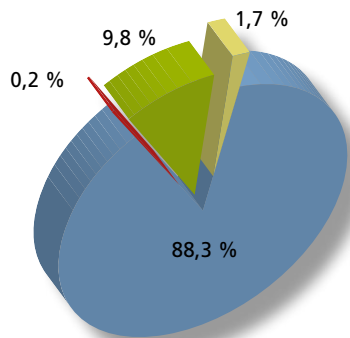




Répartition de la population de la région suivant le taux de non-conformité bactériologique de l'eau distribuée



Répartition des UDI de la région suivant le taux de non-conformité bactériologique de l'eau distribuée



- EAU DE BONNE QUALITÉ (POURCENTAGE DE NON-CONFORMITÉ ≤ 5 %)
- CONTAMINATION PONCTUELLE (5 % < POURCENTAGE DE NON-CONFORMITÉ ≤ 20 %)
- CONTAMINATION FRÉQUENTE (20 % < POURCENTAGE DE NON-CONFORMITÉ ≤ 35 %)
- CONTAMINATION CHRONIQUE (POURCENTAGE DE NON-CONFORMITÉ > 35 %)

Échelle de représentation cartographique: UDI (Unité de Distribution = réseau de qualité homogène).
 Pour les UDI de moins de 500 habitants, les données de 2006 à 2008 ont été prises en compte.
 Qualité détaillée pour chaque UDI sur le site internet aquitaine.sante.gouv.fr



TAUX DE NON-CONFORMITÉS

	Inférieur ou égal à 5	Entre 5 et 20	Entre 20 et 35	Supérieur à 35	Total
	%	%	%	%	Nombre
Dordogne					
UDI	90,5	7,9	1,1	0,5	204
Population desservie	96,2	3,4	0,2	0,2	400 272
Gironde					
UDI	94,2	5,8	0	0	137
Population desservie	98,6	1,4	0	0	1 290 468
Landes					
UDI	92,0	5,6	2,4	0	124
Population desservie	97,4	2,2	0,4	0	324 013
Lot-et-Garonne					
UDI	95,5	4,5	0	0	67
Population desservie	98,3	1,7	0	0	307 105
Pyrénées-Atlantiques					
UDI	71,7	23,6	4,7	0	127
Population desservie	97,0	2,0	1	0	674 517
RÉGION					
UDI	88,3	9,8	1,7	0,2	659
Population desservie	97,78	2,0	0,2	0,02	2 996 375

- Toutes les unités de production les plus importantes, qu'il s'agisse de communes ou de groupements de communes distribuent une eau de bonne qualité.

En Aquitaine, 97,8 % de la population est alimentée en permanence par une eau de bonne qualité bactériologique (pourcentage d'analyses non conformes inférieur ou égal à 5 %). Ce pourcentage est quasiment homogène pour l'ensemble des départements, malgré la diversité des contextes hydrogéologiques rencontrés.

- 2 % de la population régionale est alimentée par des eaux présentant des contaminations ponctuelles (pourcentage d'analyses non conforme compris entre 5 et 20 %). Ces eaux concernent des réseaux de petite taille (en général de 500 habitants en moyenne).

- 0,2 % de la population est alimentée par de l'eau présentant une contamination fréquente ou chronique (pourcentage d'analyses non conformes supérieur à 20 %). La majorité des eaux qui présentent les fréquences de contamination les plus élevées proviennent essentiellement des zones karstiques ou de petites sources très utilisées dans le massif pyrénéen (montagne et piémont).

- Les principales causes de ces situations de non-conformité sont liées à l'absence ou au défaut de suivi du traitement de désinfection : sécurisation des installations, adaptation du traitement aux variations de la qualité de l'eau (pour le Karst), mise à niveau des installations et surveillance régulière de leur fonctionnement.

- **En 2000, 84,7 % de la population était alimentée par une eau de bonne qualité, contre 97,78 % en 2008. En conclusion, et malgré les efforts qui doivent être poursuivis afin de faire encore progresser la situation, il faut noter une amélioration notable de la qualité bactériologique des eaux distribuées en Aquitaine pendant la dernière décennie.**

Les effets sur la santé

■ Les manifestations pathologiques les plus fréquentes liées à la consommation d'eau contaminée sur le plan bactériologique sont généralement des gastro-entérites. On peut rencontrer toutefois des fièvres typhoïdes ou des hépatites A et E. Une seule exposition peut parfois suffire selon la quantité de bactéries ingérées, leur virulence et la fragilité du sujet. Les personnes les plus sensibles comme les nourrissons, les personnes âgées, les immunodéprimés sont donc les plus susceptibles de contracter une maladie liée à la consommation d'eau contaminée, dont les conséquences peuvent être graves. Les effets défavorables pour la santé se manifestent généralement à court terme, de l'ordre de quelques heures à quelques semaines.

Comment éviter ces contaminations ?

- La prévention de la contamination de l'eau doit être pensée à tous les niveaux susceptibles de l'engendrer, de la ressource jusqu'au robinet du consommateur :
 - protéger la ressource par la mise en place des périmètres de protection et contrôler le respect des servitudes.
 - entretenir régulièrement les ouvrages de captage, de stockage et de distribution.
 - mettre en place des traitements adaptés à la qualité de l'eau brute.
 - prévenir les retours d'eau non potable dans le réseau de distribution par des dispositifs anti-retours adaptés (disconnecteurs, clapets...).

QUE PENSER DES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT VENDUS AUX PARTICULIERS ?

■ Depuis plusieurs années, les particuliers sont soumis à une pression commerciale de la part de sociétés qui vendent des installations de traitement d'eau prétendant « mettre fin aux pollutions » (nitrates, pesticides, calcaire...). Les dépliants publicitaires laissent parfois penser que ces installations sont agréées par les autorités sanitaires.

Les services de l'État, et en particulier les DDASS, ne procèdent à aucun test permettant de valider l'efficacité de ces dispositifs. Le rôle de l'État, dans le domaine de l'eau potable, est avant tout de garantir la qualité de l'eau au robinet du consommateur et d'informer largement le public.

Il apparaît donc nécessaire de mettre en garde les utilisateurs potentiels de ce type d'installations. Certaines publicités affirment que les traitements éliminent le chlore or celui-ci protège l'eau contre une prolifération de micro-organismes. Ces dispositifs peuvent donc s'avérer d'excellents nids à bactéries !

